

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par lui-même.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

ES A LIRE POUR ÉVITER LES REJETS

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 815 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Bankouki Kabbouse

Date de naissance : 01/01/1947

Adresse : 86 Rue Ahmed El Nijjati -ex des Alpes -

Nearif - 1ème étage

Tél. : 0529 23 75 17 Total des frais engagés : 493,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

*Dr. EL HARIM Nadia
Médecine Générale
41 Rue Abou Zaid Dadoussi, Maârif
Casablanca Tél: 05 22 23 01 90*

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/06/2023

Nom et prénom du malade : Bankouki Kabbouse Age : 76 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : DR EL HARIM Nadia

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 05/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Déclaration de Maladie

M22- 0039625

164176

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1205 223	5	1	20000	Dr. EL HADJ M'hamed Médecine Générale 11, Rue Abou Zaid Douassi, Casablanca - Tél: 05 22 23 01 00 INPE: 091195909

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Laboratoire Bir Anzarane 117, Bd. Bir Anzarane CASABLANCA	12/05/23	B: 100, pr	293,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel-Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nadia EL HARIM
Omnipraticienne

Gynécologie Médicale & Suivi de Grossesse
Médecine de l'Obésité & Diabète, Nutrition
Mésothérapie - Traitement de la Douleur
Echographie Générale et Obstétricale
Diplômée de l'Université Paris V - Paris VI

0522 230 190



الدكتورة نادية الهارم
الطب العام
أمراض النساء وتتبع الحمل
طب السمنة، السكري والتغذية
ميزوتيرابي - علاج آلام
الفحص بالصدى

خريجة جامعة الطب بباريس VI -
0522 230 190 :

Casablanca, le : 1205 2023

M. Berkane Kabboura

- NFS
- Plaquettes
- VS
- Ionogramme Sanguin
- Urée Sanguine
- Crétinémie
- Glycémie à Jeun
- Protéinurie de 24h
- Ag HBs
- Ag HBC
- Groupage + Rhésus
- TP-TCK
- RAI

lipome
amylose

- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Syphilitique
- Sérologie Rubéole
- Sérologie VIH
- Oestradiol
- FSH
- LH
- Prolactine
- Progesterone
- ECBU
- Prélèvement vaginal
- TSH_{us}

Laboratoire Banzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA

Dr. EL HARIM Nadia
Médecine Générale
41, Rue Abou Zaid Dadoussi, Maârif
Casablanca - Tél: 05 22 23 01 90
INPE: 091195909

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63/ 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083

Patente : 35870583

IF : 01006693

CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie

RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 12-05-2023

Mme Kabboura BARKOUI

FACTURE N°

2305121067

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
PS	Prélèvement sang	E25	E
0137	Amylase	B100	B
0148	Lipase	B100	B

Total de B : 200

TOTAL DOSSIER

293.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent quatre-vingt-treize dirhams

M
Laboratoire Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASA BLANCA



Prescripteur : Dr NADIA EL HARIM

Dossier ouvert le : 12-05-2023 11:29

Édité le : 12-05-2023

Réf : 2305121067

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

Mme BARKOUKI Kabboura

Page 1 /

ENZYMOLOGIE

Roche Cobas 6000

Amylasémie: 57 UI/L (28-100)

(RC) : Résultat contrôlé

Lipasémie: (RC) 41 UI/L (13-60)

Fin du compte rendu

Laboratoire Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier Validé